

Avis au public
Ordre du jour du conseil communal
de la commune de Bettembourg

Il est porté à la connaissance du public que la prochaine réunion du conseil communal aura lieu **le vendredi 2 décembre 2022 à 08:30 heures**, à la salle des fêtes du Château de Bettembourg.

SEANCE PUBLIQUE

1. Correspondance et informations

- 1.1. Remerciements
- 1.2. Informations au conseil communal

2. Présentation du budget rectifié 2022 et du budget initial 2023

3. Développement durable

- 3.1. Présentation et vote du plan de gestion de la forêt communale pour l'année 2023

4. Pacte climat 2.0

- 4.1. Règlement relatif à la promotion d'un développement durable
- 4.2. Fixation des normes de construction pour les bâtiments communaux
- 4.3. Programme d'activités dans le cadre du pacte climat 2.0 - Information

5. Aménagement communal et développement urbain

- 5.1. Plan d'action logement
- 5.2. Classement comme patrimoine culturel national de l'arbre habité, Bettembourg
- 5.3. Morcellement de terrain

6. Office Social Commun

- 6.1. Vote du budget pour l'année 2023
- 6.2. Convention de mise à disposition d'un immeuble – rte de Peppange à Bettembourg
- 6.3. Diverses décisions du conseil d'administration

7. Transactions immobilières

- 7.1. Contrat de concession d'un droit de superficie – Parc Merveilleux
- 7.2. Compromis d'échange de terrains avec l'Etat
- 7.3. Actes de cessions de terrains
- 7.4. Acte d'emprise de terrain – rue de la Gare à Bettembourg

8. Affaires de personnel

- 8.1. Remise de montres en or au personnel communal et aux enseignants

9. Finances communales

- 9.1. Titres de recette
- 9.2. Subsidés, subventions et dons

10. Contrats et conventions

- 10.1. Divers contrats de concessions aux cimetières

11. Règlements communaux

- 11.1. Modifications du règlement de la circulation

12. Syndicats intercommunaux et autres associations

- 12.1. Rapports et procès-verbaux

13. Motions/Questions des conseillères et des conseillers

SEANCE A HUIS CLOS

14. Affaires de personnel à huis clos

Bettembourg, le 25 novembre 2022

Le collège échevinal

